

Il semble que dès lors la nouvelle fabrique n'avait plus qu'à travailler et à écouler ses produits; elle avait obtenu, arrêt du Conseil d'Etat, lettres patentes, arrêt du Parlement autorisation et avis favorable du lieutenant général, de son substitut, du procureur fiscal, des syndics et habitants de la ville, mais les formalités administratives de l'époque n'étaient pas encore épuisées. On avait compté sans les subdélégués de l'Intendant; à leur dire l'établissement d'une verrerie était nuisible: c'était risquer de faire accaparer les cendres neuves si utiles pour la vieille industrie du pays, les blancheries de toiles; c'était faire accaparer les cendres lessivées au détriment de l'agriculture qui s'en servait pour amender les terres fortes du Beaujolais et du Forez; c'était faire encombrer la rivière de Loire par les équipes de bateaux amenant les provisions de charbon. Les malheureux verriers pour obtenir leur établissement avaient d'abord stipulé qu'ils tireraient leur charbon de Decize, et quand, invoquant la

---

plainte m'avoit été renvoyée, et luy ayant dit que ouy il me parut très fâché de la précipitation d'un de ses associez de Paris à la donner et me pria de vous informer que les choses étoient pacifiées, au point qu'il regardoit le sr Jars comme un de ses amys, qu'il l'avoit mesme prié à la sérémonie de la bénédiction de leurs fourneaux qui se fit hyer par un temps détestable et à laquelle de cinquante personnes priées, il n'en assista que onze. Dieu veuille pour eux que leurs autres opérations plus essentielles ne soient pas plus traversées. Ils espèrent cependant beaucoup mais c'est le langage de tous les nouveaux entrepreneurs auxquels l'intérêt ou l'amour propre facinent les yeux, cet ouvrage dépend de tant de circonstances que tout le monde n'en juge pas si favorablement qu'eux, ils ont mis le feu à leurs fourneaux, je m'y transporterai quand leur travail commencera et j'aurai l'honneur de vous informer de ce qui en résultera. J'ay celuy d'être avec respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur, HUE. — (*Archives du Rhône, C. 14.*)